



Comptes 2025

CONVOCAATION DE L'ASSEMBLÉE PRIMAIRE DU LUNDI 1^{er} JUIN 2026 A 19H00 A LA SALLE POLYVALENTE DE ST-LUC

1. Ouverture de l'Assemblée et nomination des scrutateurs.
2. Présentation et approbation du procès-verbal de l'Assemblée primaire du 27 avril 2026.
3. Message du Président.
4. Comptes 2025
 - 4.1. Présentation des comptes 2025 de la Commune d'Anniviers.
 - 4.2. Rapport des vérificateurs des comptes.
 - 4.3. Approbation des comptes.
5. Divers.

Les comptes 2025 ainsi que le procès-verbal de l'Assemblée primaire du 27 avril 2026 sont à la disposition des citoyennes et citoyens dans les différents bureaux, pendant les heures officielles d'ouverture. Ces documents sont également disponibles sur le site de la Commune www.anniviers.org.

Anniviers, le 28 avril 2026

Le Conseil municipal

Chères concitoyennes, Chers concitoyens,

Conformément à l'article 7 al. 1 de la Loi sur les communes du 5 février 2004, le Conseil municipal a l'honneur de vous présenter les comptes de la Commune de l'exercice 2025.

1. Aperçu général

Aperçu du compte de résultat et investissements		Comptes 2024	Budget 2025	Comptes 2025
Compte de résultat				
Résultat avant amortissements comptables				
Charges financières	- CHF	34'951'429	33'053'850	36'916'807
Revenus financiers	+ CHF	43'181'199	39'782'000	44'866'908
Marge d'autofinancement	= CHF	8'229'770	6'728'150	7'950'102
Résultat après amortissements comptables				
Marge d'autofinancement	+ CHF	8'229'770	6'728'150	7'950'102
Amortissements planifiés	- CHF	4'881'972	5'206'310	4'735'238
Attributions aux fonds et financements spéciaux	- CHF	4'032'705	2'703'460	4'507'695
Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	+ CHF	1'300'340	1'531'620	1'533'314
Attribution à la réserve de politique budgétaire	- CHF	500'000	100'000	100'000
Excédent de revenus	= CHF	115'434	250'000	140'482
Compte des investissements				
Dépenses	+ CHF	21'353'753	17'878'000	20'248'679
Recettes	- CHF	12'684'311	8'450'000	14'028'501
Investissements nets	= CHF	8'669'442	9'428'000	6'220'178
Financement				
Marge d'autofinancement	+ CHF	8'229'770	6'728'150	7'950'102
Investissements nets	- CHF	8'669'442	9'428'000	6'220'178
Excédent de financement	= CHF	0	0	1'729'923
Insuffisance de financement	= CHF	439'671	2'699'850	0

2. Considérations générales

Les comptes de l'exercice 2025 présentent une marge d'autofinancement plus importante que celle prévue au budget (CHF + 1'222'000) ; les produits sont supérieurs de CHF 5'085'000 (CHF + 1'686'000 par rapport à 2024) grâce aux ventes d'énergie et aux recettes fiscales ; les charges excèdent le budget de CHF 3'863'000 (CHF + 1'965'000 par rapport à 2024).

Les recettes fiscales se révèlent bien meilleures que ce qui était attendu et présentent un gain de CHF 2'481'000. Lors de l'élaboration du budget 2025, en été 2024, les revenus fiscaux directs (impôts sur le revenu et la fortune des personnes physiques et morales) ont été calculés avec une certaine marge de prudence et intégrant des nouvelles déductions fiscales introduites par le canton ; cette rubrique montre un boni de CHF 781'000. Les autres impôts (gains immobiliers, prestations en capital, droits de mutation, etc.) étant sujets à de fortes variations, ils sont budgétisés de façon précautionneuse et présentent un boni de CHF 1'506'000 (dont CHF 636'000 pour l'impôt sur les gains immobiliers et CHF 460'000 pour l'impôt sur les droits de mutation). En comparaison avec l'exercice 2024, les revenus issus des impôts directs restent stables alors que les autres impôts augmentent de CHF 894'000.

La production électrique issue de l'accumulation a été péjorée car le barrage était quasiment vide à fin 2024 en raison des travaux menés par les FMG et a retrouvé son niveau ordinaire fin 2025. Par ailleurs, les précipitations ont été faibles durant l'année écoulée. La conjonction de ces deux facteurs a conduit à une réduction d'environ 30% de la production des aménagements en comparaison avec une année normale. Si une baisse significative avait été envisagée lors de la commercialisation de notre énergie, une réduction d'une telle ampleur ne pouvait être anticipée. L'effet volume a cependant été plus que largement compensé par des prix de marché bien meilleurs qu'imaginés, même s'ils sont inférieurs aux valeurs records des trois dernières années. Cela se traduit dans les comptes 2025 par un gain de CHF 291'000 par rapport au budget mais une baisse de CHF 1'366'000 par rapport aux recettes de l'année passée. Malgré la considération d'une erreur dans la déclaration des volumes 2024, qui n'a pu être reconnue que dans les comptes 2025, la redevance hydraulique 2025 augmente de CHF 155'000 mais est en deçà du budget de CHF 185'000 ; elle est à ce stade provisoire, les volumes d'eau des années 2024 et 2025 devant encore être confirmés par les services cantonaux.

L'attractivité de la destination Anniviers reste très importante et se mesure par les taxes de séjour qui totalisent CHF 1'237'000, en augmentation de CHF 97'000 par rapport à 2024 et supérieures de CHF 101'000 par rapport au budget. Cette évolution est au bénéfice d'Anniviers Tourisme SA qui assure la promotion et l'animation de la vallée.

La montagne est un environnement difficile et propice aux catastrophes naturelles pouvant causer d'importants dégâts dont l'impact financier n'est, par définition, pas compris dans les budgets. Les chutes de pierres dans le secteur des Croisettes ainsi qu'à la sortie du tunnel aux Pontis ont mis à mal les filets de protection qui ont dû être réparés ; les travaux entamés en 2024 ont été achevés en 2025 pour CHF 726'000. À la suite des chutes de neige lourde du 17 avril 2025, de très nombreux arbres sont tombés dans les torrents et sur les chemins pédestres. Ils ont dû être évacués afin de garantir la sécurité des cours d'eau et assurer la disponibilité du réseau de mobilité, ce pour un coût de CHF 1'111'000. En contrepartie, la Commune a bénéficié de subventions liées à ces deux événements totalisant CHF 1'397'000.

Si les charges financières ordinaires sont globalement maîtrisées et conformes au budget, l'exercice 2025 supporte quelques éléments exceptionnels qui ont pu être absorbés sans péjorer la marge d'autofinancement grâce aux bonis sur les revenus exposés ci-avant.

Dans la continuité des ajustements effectués en 2024, la valorisation des immeubles du patrimoine financier a été revue en resserrant encore les critères de rentabilité. Une correction de valeur de CHF 601'000 a été enregistrée à charge de l'exercice sous revue alors que le budget n'était que de CHF 340'000. Dans la même logique, la valeur au bilan de notre participation dans les FMG a été ramenée à notre quote-part des fonds propres de la société, ce qui a nécessité un abattement de CHF 600'000 qui n'avait pas été prévu au budget.

Les charges d'amortissement sont en ligne avec l'exercice précédent mais inférieures de CHF 475'000 par rapport au budget. Ce boni provient pour l'essentiel des travaux d'urgence en rivière qui bénéficient d'un taux de subventionnement plus important que prévu ainsi que d'un gain sur les subventions d'investissements pour les routes cantonales.

Comme cela a été évoqué à maintes reprises, les revenus liés aux activités de production d'électricité constituent une importante manne financière pour la Commune mais peuvent cependant être sujets à d'amples variations. Considérant les enjeux à venir dans ce domaine, les autorités ont décidé de doter le Fonds Energie, dont le principe a été approuvé par l'assemblée primaire et validé par le Conseil d'Etat, d'un montant de CHF 2'500'000 contre CHF 1'400'000 prévus au budget.

Pour terminer, la réserve de politique budgétaire a été dotée d'une attribution de CHF 100'000 à charge de l'exercice 2025 telle que prévue au budget.

Les travaux d'urgence nécessités par les crues de juin 2024 ainsi que le lancement du projet de sécurisation de la rivière impactent massivement notre compte des investissements. Les coûts se montent à CHF 12'932'000 pour cet exercice contre CHF 13'226'000 en 2024 et CHF 8'000'000 au budget. Au regard de l'ampleur des dégâts et de leur impact potentiel sur nos finances, la commune a été mise au bénéfice d'un subventionnement de 95% pour les travaux d'urgence reconnus et de 88% pour le projet de sécurisation. En intégrant les contributions de tiers et les prestations d'assurance que nous devons encore recevoir, les recettes d'investissement se montent à CHF 11'668'000 contre CHF 11'602'000 en 2024 et CHF 6'400'000 au budget.

La prise de participation dans la société devant réaliser et gérer le parc solaire des Grands Plans, budgétée à CHF 2'400'000, est repoussée car la procédure d'autorisation de construire prend plus de temps de prévu.

Abstraction faite de ces deux éléments particuliers, les dépenses brutes se montent à CHF 7'317'000 pour un budget de CHF 7'478'000, ce qui correspond à un taux de réalisation des projets de près de 98%.

Grâce aux importantes subventions d'investissement qui nous ont été accordées et au report du parc solaire, les investissements de l'exercice 2025 sont largement couverts par la marge d'autofinancement ; l'exercice clôt sur un excédent de CHF 1'730'000 alors que le budget tablait sur une insuffisance de CHF 2'700'000.

3. Principales caractéristiques des comptes 2025

3.1 Compte de fonctionnement selon les natures

Compte de résultat selon les natures		Comptes 2024	Budget 2025	Comptes 2025
30	Charges de personnel	CHF 8'567'258	9'255'900	8'892'309
31	Charges de biens et services et autres charges	CHF 11'341'648	11'032'450	14'146'616
33	Amortissements du patrimoine administratif	CHF 4'382'435	4'784'310	4'488'677
34	Charges financières	CHF 2'251'351	977'100	1'897'242
35	Attributions aux fonds et financements spéciaux	CHF 4'032'705	2'703'460	4'507'695
36	Charges de transfert	CHF 11'669'198	10'482'600	10'669'143
38	Charges extraordinaires	CHF 500'000	100'000	100'000
39	Imputations internes	CHF 1'621'511	1'727'800	1'558'058
TOTAL DES CHARGES SELON LES NATURES		CHF 44'366'106	41'063'620	46'259'740
40	Revenus fiscaux	CHF 22'402'786	20'822'100	23'303'235
41	Patentes et concessions	CHF 2'581'215	2'880'000	2'707'274
42	Taxes	CHF 11'147'160	9'124'300	10'402'232
44	Revenus financiers	CHF 2'658'838	2'727'900	2'776'323
45	Prélèvements sur les fonds et financements spéciaux	CHF 1'300'340	1'531'620	1'533'314
46	Revenus de transfert	CHF 2'769'689	2'499'900	4'119'786
49	Imputations internes	CHF 1'621'511	1'727'800	1'558'058
TOTAL DES REVENUS SELON LES NATURES		CHF 44'481'540	41'313'620	46'400'223
EXCEDENT DE REVENUS		CHF 115'434	250'000	140'482

3.2 Principaux investissements réalisés

Durant l'exercice 2025, les principaux investissements suivants ont été réalisés :

Ordre et sécurité publics

- Changement de deux véhicules pour les pompiers, subventionnés

Formation

- Fin des travaux de réfection du toit du centre scolaire, subventionnés

Culture, sports et loisirs, églises

- Amélioration de la place de jeux à Grimentz
- Acquisition d'une surfaceuse électrique pour la patinoire de Vissoie
- Aménagement d'un chemin pédestre au Vichiesso à Zinal
- Fin des travaux de rénovation de l'ancienne fromagerie de Vissoie (local pour les jeunes)

Santé

- Participation aux frais cantonaux sur les secours sanitaires

Prévoyance sociale

- Travaux résiduels à la nouvelle structure d'accueil
- Participation aux frais d'investissement cantonaux sur l'intégration, aide et handicapés

Trafic

- Participation à la construction des routes cantonales
- Réfection des routes : PQ Torrent à Grimentz, de Tracuit et de l'Eglise à Zinal et des Peupliers à Niouc
- Fin des travaux de reconstruction du pont des Memberzes à Zinal
- Réfection de murs de soutènement à Fang
- Construction du parking du Chalet Bleu et de Moiry à Grimentz
- Fin du chantier du parking de l'Achelli à St-Luc
- Parking Tsanlong 2 à St-Luc
- Acquisition/remplacement d'équipements spéciaux (tracteurs, pelle à chenille, broyeur de branches)

Protection de l'environnement et aménagement du territoire

- Travaux d'urgence et de sécurisation dans la Navizence suite aux crues de juin 2024, subventionnés
- Reconstruction des passerelles de l'Arpitettaz et de Singline, subventionnées et assurées
- Travaux d'amélioration des réseaux d'eau potable, d'égouts et du séparatif
- Remplacement de la conduite d'eau potable dans le secteur des Effinecs à Mission et de Pralonzet à Zinal
- Révision du plan général d'évacuation des eaux
- Travaux de rénovation de la station d'épuration
- Aménagement de la place de Pattier-Prijes
- Réfection du torrent Crété d'Avoine à St-Jean, subventionnée
- Réfection du torrent Grand Combe à Grimentz, subventionnée
- Suite des travaux d'aménagement des Plats de la Lée, subventionnés

Economie publique

- Etude sur une minicentrale à Nava
- Nouveau site d'extraction à Pralong

3.3 Compte des investissements selon les tâches

Compte des investissements selon les tâches	Comptes 2024		Budget 2025		Comptes 2025	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
0 ADMINISTRATION GENERALE	10'551	0	100'000	0	4'497	112'130
		10'551		100'000	107'633	
1 ORDRE ET SECURITE PUBLICS, DEFENSE	184'851	79'485	225'000	142'000	158'615	96'935
		105'366		83'000	61'680	
2 FORMATION	490'470	257'009	0	0	85'187	25'809
		233'461	0	0	59'378	
3 CULTURE, SPORTS ET LOISIRS, EGLISES	421'423	65'450	410'000	38'000	542'687	33'000
		355'974		372'000	509'687	
4 SANTE	8'814	0	7'000	0	7'239	0
		8'814		7'000	7'239	
5 PREVOYANCE SOCIALE	2'468'027	0	15'000	0	36'488	0
		2'468'027		15'000	36'488	
6 TRAFIC	1'768'890	24'165	2'355'000	52'000	2'864'266	656'715
		1'744'725		2'303'000	2'207'551	
7 PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	15'168'365	12'303'106	11'721'000	7'550'000	15'800'620	12'987'531
		2'865'259		4'171'000	2'813'088	
8 ECONOMIE PUBLIQUE	832'363	-44'903	3'045'000	668'000	749'080	116'380
		877'266		2'377'000	632'700	
TOTAL DES DEPENSES ET RECETTES	21'353'753	12'684'311	17'878'000	8'450'000	20'248'679	14'028'501
EXCEDENT DE DEPENSES	0	8'669'442	0	9'428'000	0	6'220'178
TOTAL	21'353'753	21'353'753	17'878'000	17'878'000	20'248'679	20'248'679

4. Bilan comparé au 31 décembre 2025

		31.12.2024		31.12.2025	
1	ACTIF	99'156'302	100.0%	101'415'980	100.0%
	Patrimoine financier	53'974'375	54.4%	54'749'113	54.0%
100	Disponibilités et placements à court terme	2'766'712	2.8%	11'002'695	10.8%
101	Créances	5'305'510	5.4%	4'101'957	4.0%
104	Actifs de régularisation	9'657'831	9.7%	5'490'026	4.6%
107	Placements financiers	17'874'835	18.0%	15'812'135	15.6%
108	Immobilisations corporelles du patrimoine financier	18'369'486	18.5%	18'342'300	18.5%
	Patrimoine administratif	45'181'927	45.6%	46'666'867	46.0%
140	Immobilisations corporelles du patrimoine administratif	42'037'850	42.4%	43'537'850	43.9%
142	Immobilisations incorporelles	30'680	0.0%	15'620	0.0%
145	Participation capital social	3'113'397	3.1%	3'113'397	3.1%
146	Subventions d'investissement	0	0.0%	0	0.0%
2	PASSIF	99'156'302	100.0%	101'415'980	100.0%
	Capitaux de tiers	49'146'051	49.6%	48'190'867	47.5%
200	Engagements courants	7'123'246	7.2%	7'233'230	7.1%
201	Engagements financiers à court terme	1'609'976	1.6%	5'677'291	5.6%
204	Passifs de régularisation	5'620'294	5.7%	4'904'587	4.8%
205	Provisions à court terme	1'920'000	1.9%	2'088'000	2.1%
206	Engagements financiers à long terme	28'980'364	29.2%	24'395'588	24.1%
208	Provisions à long terme	378'600	0.4%	378'600	0.4%
209	Engagements envers financements spéciaux et fonds enregistrés dans les capitaux de tiers	3'513'571	3.5%	3'513'571	3.5%
	Capital propre	50'010'250	50.4%	53'225'114	52.5%
290	Engagements envers financements spéciaux et fonds enregistrés dans le capital propre	2'782'759	2.8%	3'239'140	3.2%
291	Fonds enregistrés dans capital propre	4'354'000	4.4%	6'872'000	6.8%
294	Réserves de politique budgétaire	4'000'000	4.0%	4'100'000	4.0%
299	Excédent au bilan	38'873'491	39.2%	39'013'974	38.5%

5. Indicateurs financiers

Les indicateurs financiers sont bons, hormis celui mesurant la proportion des investissements par rapport à l'ensemble des dépenses communales. Le calcul de ce dernier est faussé car il ne prend pas en considération les nombreuses et importantes subventions dont bénéficient nos investissements.

	2024	2025	Moyenne
<i>Taux d'endettement net (I1)</i>	-21.55%	-28.14%	-24.91%
	bon	bon	bon
<i>Degré d'autofinancement (I2)</i>	94.93%	127.81%	108.67%
	cas normal	haute conjoncture	haute conjoncture
<i>Part des charges d'intérêts (I3)</i>	-0.01%	0.15%	0.07%
	bon	bon	bon
<i>Dette brute par rapport aux revenus (I4)</i>	87.99%	83.19%	85.54%
	bon	bon	bon

	2024	2025	Moyenne
<i>Proportion des investissements (I5)</i>	40.38%	37.34%	38.84%
	effort d'inv. très élevé	effort d'inv. très élevé	effort d'inv. très élevé
<i>Part du service de la dette (I6)</i>	11.38%	10.71%	11.04%
	charge acceptable	charge acceptable	charge acceptable
<i>Dette nette 1 par habitant (I7)</i>	-1'741	-2'351	-2'047
	patrimoine net	patrimoine net	patrimoine net
<i>Taux d'autofinancement (I8)</i>	19.20%	17.73%	18.45%
	moyen	moyen	moyen

6. Considérations finales

Vous constatez à la lecture de ce fascicule que la santé financière de la Commune d'Anniviers est saine mais aussi que le bon résultat 2025 est issu des ventes d'énergie hydraulique encore très influencées par les prix de vente. Cet effet profitable devrait diminuer à court terme compte tenu de la baisse envisagée des cours de l'électricité.

Nous pouvons également nous reposer sur des recettes fiscales relativement stables mais qui vont évoluer à plus ou moins court terme en fonction des déductions décidées par le canton qui prendront totalement effet sur l'exercice fiscal 2026, mais également suite à l'acceptation de l'initiative sur l'abolition de la valeur locative qui pourrait coûter globalement CHF 73'000'000 pour le Valais (canton et communes). Pour Anniviers, l'impact a été mesuré à CHF 1'500'000 correspondant à une perte d'environ 20% de notre marge d'autofinancement. Le canton a initié une consultation ayant pour objectif de trouver le moyen de compenser ce manque à gagner puis de présenter aux autorités compétentes les adaptations législatives à faire. Faute de trouver une solution qui puisse être mise en œuvre rapidement, la baisse de revenu et surtout de notre capacité d'autofinancement deviendra concrète dès 2029.

Dans un futur proche, en parallèle des travaux nécessaires à l'entretien et l'extension des divers équipements communaux (routes, parkings, réseaux souterrains, STEP), les travaux de sécurisation de la Navizence vont continuer à un rythme soutenu. L'exécutif est bien conscient des enjeux découlant de la mise en œuvre de ces projets et mesure l'importance de maintenir et renforcer les capacités financières de la Commune afin de pouvoir les mener à terme.

Le Conseil municipal vous remercie par avance de votre soutien et de votre confiance.

ADMINISTRATION COMMUNALE D'ANNIVIERS

Le Président

La Conseillère communale
en charge des finances

David Melly

Danièle Zufferey

